

PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2021
1ER SESSION ORDINAIRE DE 2021
25 È 26 FERRAGHJU
25 ET 26 FEVRIER

2021/O1/011

**REPONSE DE MADAME JOSEPHA GIACOMETTI - PIREDDA
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME PASCALE SIMONI
AU NOM DU GROUPE « COSICA LIBERA »**

OBJET : Point d'étape sur La stratégie du Mécénat.

Merci Monsieur le Président,
Madame la conseillère, Cara amica,

La stratégie du mécénat de la Collectivité de Corse, comme vous l'avez rappelé, adossée à une charte éthique et un modèle de convention de partenariat a été adoptée il y a tout juste un an par notre Assemblée et elle était destinée à faire connaître et susciter l'adhésion aux grands projets culturels et patrimoniaux, à rechercher des mécènes et donateurs et à créer une culture du mécénat sur notre Ile. L'objectif était donc multiple. Il concernait des projets emblématiques et ambitieux pour la création, la réhabilitation et la valorisation de notre patrimoine, de notre culture, afin de mobiliser la population à la réappropriation de son patrimoine et renforcer ainsi l'image de la Corse et son rayonnement au cœur du paysage méditerranéen et au-delà.

Vous avez rappelé effectivement la difficulté que nous avons rencontrée, puisque l'impossibilité d'organiser des rencontres, en tout cas, dans les formats que nous avons programmés en 2020 et les nouvelles difficultés économiques qui découlent de la crise sanitaire, ont rendu difficile la prospection des réseaux et des entreprises.

Malgré tout, je veux le souligner, nous avons rencontré des entreprises locales qui, malgré la crise, et après un an de mise en œuvre, ont été et commencent à être au rendez-vous sur certains dispositifs, notamment, et j'y reviendrai, sur Aleria puisqu'après une présentation organisée sur le site archéologique le 30 septembre 2020, le projet a bénéficié également d'une première convention de Mécénat financée avec une entreprise locale pour un don qui a été effectué en décembre 2020 et qui a permis de dépasser l'objectif initial qui avait été estimé à environ 200 000 €. Marquant ainsi une étape encourageante pour la mise en œuvre de la stratégie de Mécénat d'entreprise de notre collectivité.

De la même façon, pour le Château de la Punta, nous rencontrons aujourd'hui un succès qui continue de se vérifier.

Mais vous avez également rappelé que nous avons, dès 2018, initié une convention avec la Fondation du Patrimoine.

Celle-ci porte ses fruits. 372 dossiers ont été échangés entre la Collectivité de Corse et la délégation corse de la Fondation du Patrimoine, 251 concernant du patrimoine immobilier et 121 du patrimoine mobilier.

Durant cette période, 61 dossiers ont fait l'objet d'une ouverture de souscription de la Fondation du Patrimoine pour une collecte de 1 158 000 €.

244 projets éligibles au guide ont bénéficié de l'attribution d'une subvention par la Collectivité de Corse pour un montant de 12 804 000 €.

Donc, c'est une stratégie financière, vous l'avez dit, qui est multiple et bien entendu, dans le contexte économique actuel, il nous faut trouver des stratégies de cofinancement et nous avons engagé, avec la Direction des Affaires européennes également, des programmes européens financés à 85% :

- GRITACCESS avec un rôle de chef de file et des retombées financières de 1 332 849 € pour les chapelles romanes,
- le projet RACINES sur la région de la Castagniccia et de l'Alta Rocca ;
- le projet MOMAR pour la mise en valeur de notre patrimoine dans les musées de Livia, Merusaglia et Sartè.

Mais aussi je vous le disais pour le Château de la Punta, la Tour de Santa Maria della Chiappella et les Tours littorales et la Chapelle San Tumasgiu di Pastureccia.

Également le projet Citadella XXI avec deux opérations qui ont été validées, la restauration du Castellu de Corti et l'aménagement et la mise en valeur de la citadelle avec une prise en charge à hauteur de 63%.

Enfin, nous avons présenté, en 2020, le dossier du centre d'interprétation archéologique sur Cucuruzzu, notamment au PEI, et le début de l'opération est programmé dès ce début d'année.

Donc, je dois encore une fois le souligner, cette stratégie financière que nous voulons porter qui, bien entendu, vise à avoir un effet levier sur les fonds propres que la Collectivité de Corse mobilise pour le Patrimoine et répond à notre volonté, vous l'aurez compris, de stratégie de cofinancement, mais derrière la stratégie financière en ces temps de crise, il y a la volonté intacte pour notre Collectivité, de tenir ses engagements et les engagements qui avaient été les miens lors de la présentation dans cette Assemblée, de ma feuille de route pour la préservation, la valorisation de notre patrimoine, mais aussi pour le devoir que nous avons de le valoriser en tant que bien collectif à transmettre aux générations futures.

Puretti creda, cara cunsigliera, chi a mandatura chi hè a nostra ferma sempri listessa.

A ringrazzia vi.